

Synthèse des tables rondes thématiques

Mercredi 26 août : Table ronde (TR1)

Les Collectivités dans la Relation Citoyenne

Intervenants :

- o Catherine **Bertaux**, Déléguée régionale Franche Comté, Groupe La Poste
- o Sébastien **Côte**, Chef du service Développement des Usages TIC / Mission TICSI, Conseil régional d'Auvergne
- o Fabrice **Dalongeville**, Maire d'Auger Saint Vincent, Oise
- o Céline **Farges**, Directrice générale adjointe d'Aixe-sur-Vienne (Communauté de Commune du Val de Vienne, Haute-Vienne)
- o Geneviève **Le Neve**, Vice-Présidente, Familles Rurales

Trois thèmes majeurs se sont distingués :

- l'apport des TIC dans le quotidien des citoyens
- la question de l'acculturation à ces nouvelles pratiques
- l'émergence de nouvelles formes de débat démocratique

Dans un premier temps, les intervenants se sont interrogés sur l'implantation de Points Visio Publics. Avec le PVP, nous répondons concrètement à une question concrète : à quoi servent les infrastructures et, dans les faits, que peut apporter le haut débit en zone rurale ? Le Point Visio Public permet de rapprocher les services publics des citoyens, dans des zones enclavées, difficiles d'accès et où, jusqu'à présent, certains services aux publics ne pouvaient pénétrer et ainsi, d'apporter une pierre à l'aménagement durable du territoire. Le débat s'est ensuite engagé sur les divers services que les technologies de l'information et la communication sont susceptibles de rendre dans le monde rural.

A partir d'exemples concrets et de récits d'expérience croisés avec les questions du public, les intervenants ont mis l'accent sur le fait que **les technologies numériques font aujourd'hui partie intégrante de la vie quotidienne dans le monde rural**. Elles maillent l'espace et modifient le rapport à la mobilité (GPS embarqué, système d'information en ligne, SIG, etc.). Elles diversifient les modes de consommation (commerce en ligne, prise d'informations sur les produits,...). Elles modifient l'accès à l'information (information pratique, l'information publique, etc.). De fait, **le numérique recompose les modes de vie sur les territoires y compris ruraux. Il modifie les caractéristiques du dynamisme économique et d'attractivité des territoires et oblige à repenser un "vivre-ensemble" dans une société où les équilibres intergénérationnels changent. Il dessine un nouveau territoire et à son tour fait territoire (c'est ce que montre par exemple le site auwwwergne).**

S'interroger sur l'innovation technique, c'est également s'interroger sur l'innovation sociale et sociétale. L'innovation, pour nos concitoyens, se traduit clairement par les usages qu'elle permet. Or, depuis quelques années – et de nombreux travaux de recherche en science sociale l'ont bien montré – les relations entre le citoyen, la collectivité et les territoires, connaissent de profondes mutations. Les TIC contribuent à une réelle simplification des démarches administratives, les pratiques de l'**e-démocratie** commencent à prendre un poids réel dans le débat démocratique et l'on voit, un peu partout, se tisser de nouveaux liens sociaux. Avec les intervenants, plusieurs participants se sont posés la question des limites de cette "e-démocratie" toute puissante ... Va-t-elle remplacer les élus ? Or, appuyée sur des cas précis, cette table ronde a permis à des élus et des experts de confronter leurs analyses sur le développement des nouveaux services qui s'installent dans notre quotidien et de souligner la multiplicité des expériences dans des contextes politiques variés, leur adaptation à des situations de décision différenciées.

Si cette table ronde a permis d'avancer sur bien des points, restent encore de nombreuses questions à résoudre : analyser encore plus finement les expériences, leur déroulement et leurs résultats, étudier leurs multiples effets, éclairer les enjeux de leur institutionnalisation ... Comment l'e-démocratie rénove-t-elle les modes de gestion des administrations et des services publics locaux et nationaux et comment la transparence de l'information et l'écoute des citoyens sont-elles, ou non, assurées ? Comment renouvelle-t-elle l'expertise et comment des savoirs ordinaires sont-ils, ou non, intégrés à la modernisation des services ? Comment structure-t-elle les logiques d'apprentissages organisationnels et comment les citoyens sont-ils, ou non, inclus dans la mise en œuvre des projets et des politiques publiques ?

Président de séance :

Patrice Carré, Responsable du département des relations institutionnelles - Direction des Relations avec les Collectivités Locales, France Télécom – Orange

Hervé Cassagne, Responsable TIC et nouveaux médias, AMRF (Association des Maires Ruraux de France)

Mercredi 26 août : Table ronde (TR2)

Le Numérique au service de la relation des collectivités avec les acteurs médico-sociaux

- o **Daniel Bouzat**, Chef de projet social, Conseil général du Cantal
- o **Anne-Marie Comparini**, Consultant, DATACET
- o **Fabien Harel**, Chef de projet LETTI (Laboratoire pour l'Evaluation de la Télésanté en Territoire Isolé), Comité d'expansion Drac-Buëch-Durance de Gap
- o **Liliane Piot**, Responsable e-santé, Département Développement Numérique des territoires, Caisse des Dépôts
- o **François Segueineau**, Vice-président exécutif, Toshiba France
- o **Dr Philippe Thieblot**, Président, Conseil régional d'Auvergne de l'Ordre des Médecins
- o **Delphine Vincent**, Directrice adjointe, ETD (Entreprises Territoires et Développement)
- o **Thierry Zylberberg**, Directeur de la division Santé, France Télécom - Orange

Cette table ronde fut l'occasion pour les collectivités et les professionnels oeuvrant de près ou de loin dans le domaine de la santé d'échanger des idées autour du thème de l'avenir des services médico-sociaux. Consultants, médecins, industriels, agents de collectivités et représentants de l'Etat se sont accordés sur la nécessité pour les services de santé de se moderniser et de se réorganiser territorialement, notamment par un partage de la compétence santé entre l'Etat et les collectivités ; ce pour des besoins convergents de sécuritaire sanitaire et d'attractivité des territoires. Le numérique est l'outil de cet enjeu et les élus auront un rôle important à y jouer.

Ainsi, il est apparu que les collectivités et les professionnels de santé devaient s'inscrire dans un dialogue ouvrant sur la modernisation d'un secteur qui fait l'objet de beaucoup d'attentes. La crainte d'une déshumanisation de l'acte médical handicape aujourd'hui significativement le développement de la télémédecine dans les territoires, alors que 91 % des français souhaitent l'usage des TIC dans la santé et qu'il est patent que ceux-ci permettraient dans des cas d'isolement de proposer des services de qualité. Certaines catégories de professionnels de santé semblent encore rétives à cette forme de progrès technologique et social. Outre le constat qui est fait d'une France à la maturité technologique suffisante pour le développement de la télésanté, il apparaît nécessaire d'élaborer une politique de conduite du changement forte, dans laquelle on fasse se côtoyer formation et promesse de bénéfices pour les professionnels.

Les expérimentations menées aujourd'hui, notamment dans le domaine de l'équipement des personnes âgées pour le développement et l'amélioration de leurs conditions de maintien à domicile, ont fait émerger de réels besoins (86 % des européens favorables aux soins à domicile – en 2015, on estime à 15 millions le nombre de personnes atteintes par des maladies chroniques nécessitant des soins lourds). Reste la question du financement de la

généralisation de ces services d'avenir ; s'agissant de cette épineuse question, les réponses évasives des industriels quant aux réelles opportunités de ce marché laissent deviner que les collectivités seront une fois de plus sollicitées.

Président de séance :

Albert Claude BENHAMOU, Professeur de médecine, Expert TIC

Richard SOSPEDRA, Chargé TIC / CEDI, Pôle Finances / Etudes / TIC, ADF (Assemblée des Départements de France)

Jeudi 27 août : Table ronde (TR3)

Les relations numériques des collectivités avec les acteurs économiques

Les intervenants, **André Marcon**, Président de l'UCCIMAC (Union des CCI du Cantal) et **Philippe Planterose**, Président de l'AFTT (Association Française du Télétravail et des Téléactivités), ont mis en avant le fort impact de la sensibilisation des chefs d'entreprises, notamment des TPE et PME, à l'importance des enjeux du Très Haut Débit.

Dans ce cadre, les actions de formations et de prise en compte désormais dans les cursus universitaires ou des grandes écoles de l'impact organisationnel des technologies offertes par le Très Haut Débit semblent indispensables. Cela remet en cause le rapport au travail, son organisation ainsi que les liens hiérarchiques.

Enfin, il a été souligné l'indispensable nécessité de mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire un réseau Très Haut Débit afin de permettre aux entreprises dès à présent d'engager ses processus de transformation et d'évolution dans un contexte économique difficile et en perpétuelle évolution.

Président de séance :

Jean-Christophe NGUYEN VAN SANG, Conseiller spécial auprès du Président du Conseil général de la Moselle

Jeudi 27 août : Table ronde (TR4)

Le Numérique facteur de croissance et de compétitivité des TPE et PME françaises à l'International

Intervenants :

- o **Emmanuel Buisson**, Président de NUMTECH et de l'association pour l'Environnement et l'Innovation en Auvergne (E2IA)
- o **Yoan De Macedo**, Directeur associé, OCTOLYS
- o **Philippe Fabry**, Expert en nouvelles technologies, ATOUT FRANCE
- o **Aurélien Lafon**, Directeur, Etoile d'Auvergne
- o **Claude Lory**, Directeur, AVRUL, département incubateur, UNILIM

Qu'il s'agisse d'une entreprise qui fabrique du matériel de déneigement et de salage d'Aurillac, d'une entreprise très innovante qui traite les données météo et environnementale de Clermont-Ferrand, d'une web-agency de Limoges qui a créé un vrai partenariat entre un spécialiste du carton, des designer et un site de e-commerce... Internet et le numérique sont au cœur de leurs activités produits et services et toutes trois réalisent un chiffre d'affaire croissant à l'étranger. Les retours d'expériences furent riches d'enseignement et ouvre des perspective à de nombreuses entreprises ou porteur de projet.

Président de séance :

Pascal Minguet, Conseiller spécial auprès du Président du Conseil général de la Moselle